

DROIT FISCAL - PATRIMOINES

L'inscription aux examens oraux est obligatoire via le secrétariat

Lundi 17 août	Mardi 18 août	Mercredi 19 août	Jeudi 20 août	Vendredi 21 août	Samedi 22 août
IPP Examen écrit à 18h 1/49	Planification patrimoniale : matières approfondies Examen oral à pd 16h 1/24	Fiscalité régionale et locale Examen écrit à 18h 1/49	Planification patrimoniale et successorale Examen oral à pd 18h 1/24	Droits d'enregistrement et de succession Examen oral à pd 12h 0/6	
Lundi 24 août	Mardi 25 août	Mercredi 26 août	Jeudi 27 août	Vendredi 28 août	Samedi 29 août
ISoc Examen écrit à 18h 1/30	Principes généraux du droit fiscal Procédure fiscale Examen oral à pd 17h 1/24	Eléments de droit fiscal européen Examen écrit à 18h 1/30		Droit fiscal de la famille Examen oral à pd 17h 0/17	Eléments de droit fiscal international Examen écrit à 9h 1/49
Lundi 31 août	Mardi 1er septembre	Mercredi 2 septembre	Jeudi 3 septembre	Vendredi 4 septembre	Samedi 5 septembre
Droits d'enregistrement et de succession : matières approfondies Examen oral à pd 16h 0/6		Eléments de comptabilité Examen oral à pd 15h 1/24	Fiscalité immobilière Examen oral à pd 18h 1/24	Fiscalité de l'épargne et de l'assurance Examen oral à pd 17h 0/17	TVA Examen écrit à 9h 1/49
Lundi 7 septembre	Mardi 8 septembre	Mercredi 9 septembre			
Droit fiscal international : matières approfondies Examen écrit à 18h 1/49		DELIBERATIONS			